

■ **A.M.T.O. S. à r.l.**, à Aux Cullayes, CH-550-1009948-6, enseignement de la conduite en auto et moto (FOSC du 24.07.2000, p. 5054). Statuts modifiés le 11 mai 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration du gérant du 11 mai 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital de CHF 20'000 est désormais divisé en 200 parts sociales de CHF 100, dont les associés Thétaz Olivier, gérant, et Della Puppa Claudio sont respectivement titulaires de 190 parts de CHF 100 et de 10 parts de CHF 100. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 7376 du 15.05.2009
(05030818 / CH-550.1.009.948-6)